

Communiqué de presse

FEMMES ET CRISE DU LOGEMENT :

Cri du cœur de regroupements de défense des droits des femmes et du logement, pour la mise en place de mesures structurantes

Montréal, le 1er mars 2024 – À l'approche du 8 mars, plusieurs organismes féministes et en défense du droit au logement ont rappelé en conférence de presse ce matin que les femmes sont particulièrement affectées par la crise du logement actuelle, qui frappe brutalement les locataires au Québec. Face à l'absence d'alternatives et à l'inadéquation des réponses des gouvernements du Québec et du Canada, le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ), la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF), le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ), Femmes de diverses origines (FDO), le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) leur demandent de protéger les femmes locataires, en mettant en place, au plus vite, les mesures structurantes qui s'imposent.

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (rclalq) : Cassandra Desnoyers, organisatrice communautaire

« Les hausses de loyers incontrôlées participent à l'appauvrissement et à la précarité économique des femmes locataires, ce qui les désavantage dans la recherche de logement, surtout lorsqu'elles sont à l'intersection d'une ou de plusieurs oppressions. Les problèmes de logement ont des conséquences directes sur leur santé physique et mentale, plusieurs n'ayant d'autres choix que de résider dans un logement insalubre, trop petit, éloigné de leur travail et de leur réseau, ou encore de subir du harcèlement et de la violence de la part de leurs propriétaire, concierge, voisin, partenaire, etc. »

« Alors que le PL 31, adopté à l'Assemblée nationale le 21 février, accable plus encore les locataires, il est urgent d'en faire plus pour assurer le droit au logement des femmes locataires. Pour ce faire, des mesures structurantes sont nécessaires, comme un gel des loyers, ainsi que des mécanismes de contrôle, tels qu'un plafonnement des hausses, un registre universel des loyers et de réelles protections contre les évictions frauduleuses. »

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) : Céline Magontier, responsable des dossiers Femmes

« Pénurie de logements locatifs, flambée des loyers, discrimination, évictions malhonnêtes : les femmes sont toujours plus nombreuses à vivre de l'insécurité résidentielle, ou encore à rejoindre les rangs de l'itinérance visible ou cachée. »

« 206 000 femmes au Québec vivent dans un logis ne répondant pas à leur capacité de payer, avec un maigre revenu médian de 24 000 \$ par an. Le logement social, sous forme de HLM, de coopérative ou d'OSBL

d'habitations, permet d'offrir durablement un toit qui correspond tant à leurs contraintes économiques, qu'à leurs impératifs. Or, non seulement il en manque cruellement depuis des années, mais les gouvernements le sous-financent. Les prochains budgets de Québec et d'Ottawa doivent prévoir des investissements permettant de construire au moins 50 000 logements sociaux en cinq ans au Québec, via un programme dédié adéquatement financé, qui garantit que les logements lèvent de terre rapidement. »

Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ) : Michelle Hangnilo, coordonnatrice de projets et adjointe à la direction

« La situation actuelle affecte impitoyablement les femmes immigrées et racisées, notamment parce qu'elles vivent beaucoup de discrimination lors de la recherche d'un logement. C'est d'autant plus compliqué que les femmes immigrantes ne connaissent pas nécessairement leurs droits et leurs recours. Absence de références, d'historique de crédit, de preuves de revenus ; précarité ; barrière de la langue ; nombres d'enfants ; monoparentalité ; etc. : sont autant d'obstacles structurels susceptibles de compromettre plus encore l'accès à un logement décent des femmes immigrantes nouvellement arrivées, ou au statut fragile. »

« C'est intolérable ce que ces femmes vivent. Il est plus que temps que les gouvernements agissent en assurant le droit au logement pour toutes, dont celles au statut migratoire précaire, notamment en leur donnant accès au logement social subventionné ! »

Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) : Marie-Ève Desroches (elle), porte-parole

« Les groupes de femmes en sont témoins quotidiennement : la crise du logement accroît le pouvoir des propriétaires et intensifie la compétition entre locataires, ce qui accentue les inégalités entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes. Cette compétition défavorise particulièrement les femmes âgées, autochtones, monoparentales, en situation de handicap, racisées, etc. »

« Actuellement, il est clair que le marché locatif privé, axé sur le profit, exacerbe les inégalités. C'est pourquoi l'ajout de logements sociaux doit être favorisé, pour sortir de la crise. Nous appelons le gouvernement Legault à mettre en place des balises strictes pour que tout projet de logement social inclue des unités pour les femmes et leur famille, notamment celles qui sont seules ou marginalisées ; des unités universellement accessibles, adaptables et sécuritaires ; et incluant un financement pour du soutien communautaire. Les fonds alloués au logement social doivent être suffisants et modulés pour tenir compte des coûts réels selon les régions. »

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes : Mylène Bigaouette, directrice par intérim

« La crise du logement constitue un fardeau considérable pour les femmes victimes de violences, en affectant directement leur sécurité, leur dignité, et celle de leurs enfants. Souvent isolées de leur réseau et dans une situation financière précaire en raison de la violence, plusieurs hésitent ou renoncent à quitter leur conjoint violent, faute de logements accessibles. D'autres vivent de l'itinérance ou sont contraintes de vivre dans des logements précaires ou qui ne répondent pas à leurs besoins. Pour celles qui trouvent refuge en maison d'hébergement, leur durée de séjour s'allonge, limitant les places disponibles pour d'autres femmes. »

« Les maisons d'hébergement sont une partie de la solution pour que les femmes victimes de violences puissent être en sécurité avec leurs enfants, à court terme. Mais sans habitation répondant à leurs besoins, comme le logement social, leur capacité à se protéger et à reprendre du pouvoir sur leur vie est compromise.

Femmes de diverses origines (FDO) : Amy Darwish, Membre de FDO et Coordinatrice du Comité d'Action Parc-Extension (CAPE)

« La crise du logement est due à la financiarisation et la marchandisation du logement et non pas à l'immigration comme cherche à nous le faire croire le gouvernement du Québec. »

« Le gouvernement fédéral pourrait faire une grande différence s'il investissait les sommes de sa stratégie dans le logement social. Il faut arrêter de se mettre au service du privé et faire les choix qui s'imposent. L'argent est là, il suffit de le dépenser adéquatement. Par exemple, les dépenses militaires privent la société de sommes importantes qui pourraient permettre d'assurer le droit au logement pour toutes et tous. »

Les organismes sont unanimes : non seulement la crise du logement n'est pas une fatalité, mais le résultat d'un manque de proactivité des gouvernements actuels et passés. Il est urgent qu'ils renversent la vapeur en abordant le logement comme un droit et non comme une occasion de profit. Pour ce faire, des mesures de contrôle doivent être mises en place, afin de protéger les femmes des dérives du marché locatif privé et le logement social doit être financé à la hauteur des besoins.

– 30 –

Pour information :
Céline Magontier : (514) 850-1431